



Versement de la prestation de vieillesse sous forme de capital

Contrat n° /

Employeur Nom et localité

Personne
assurée

Nom Prénom Numéro d'assuré

Rue, NPA et localité Date de naissance Sexe

m f

Par la présente, je déclare souhaiter recevoir ma rente de vieillesse sous forme de capital lors de mon départ à la retraite.

Si le versement de la prestation de vieillesse sous forme de capital n'est pas prévu dans le règlement de prévoyance, seul un quart de l'avoir de vieillesse disponible à l'arrivée à l'âge de la retraite peut être versé sous forme de capital.

Je prends acte que le versement de ma prestation de vieillesse sous forme de capital met fin à toutes prétentions éventuelles à des

- rentes d'enfants de pensionnés
- rentes de conjoints et de partenaires (enregistrés et non enregistrés).

Avez-vous effectué des rachats d'années de contribution manquantes ou des rachats en vue de la retraite anticipée au cours des trois dernières années?

Non Oui (dans ce cas, veuillez préciser)
Montant Date

Je prends note que les prestations de vieillesse résultant d'un rachat ne peuvent être perçues que sous forme de rente pendant les trois années qui suivent.

Info pour les personnes mariées/les partenaires enregistrés Le versement de la prestation de vieillesse sous forme de capital n'est possible que si le conjoint/le partenaire enregistré donne son consentement écrit lors de l'arrivée à l'âge de la retraite de la personne assurée.

Transmission de données J'accepte qu'AXA utilise mes données relatives à la prévoyance professionnelle aux fins d'un conseil dans le cadre du 3^e pilier.

(En cas de désaccord, prière de biffer cette mention)

Signature Date

Signature de la personne assurée

A retourner à AXA
Postfach 300
8401 Winterthur